

# Missions princières : la Flandre en veut deux, Reynders trois

COMMERCE EXTÉRIEUR Le Nord veut les réduire de moitié, pas les autres Régions. Les Affaires étrangères envisagent une parade

C'était dans l'air depuis des mois ; c'est écrit en toutes lettres dans l'accord du gouvernement flamand (N-VA, CD&V, VLD) du 22 juillet : « *Nous diminuons le nombre de missions de l'Agence pour le commerce extérieur à deux par an et notre dotation* » à cette agence. Pour rappel, c'est l'Agence pour le commerce extérieur (ACE), avec les Affaires étrangères et les trois Régions, qui organise, chaque année, quatre missions économiques princières – désormais présidées par la princesse Astrid. Mais le nouvel exécutif flamand a décidé que ces missions n'interviendront plus qu'en appui de ses propres missions économiques régionales, considérées comme la clef de « *la promotion des exportations flamandes et de l'attraction d'investisseurs étrangers* ».

Ce faisant, la Flandre fait fi d'un détail : il faut un accord entre tous les partenaires pour réduire le nombre de missions de l'ACE. Sauf que... si la Flandre diminue de moitié sa dotation à l'Agence (aucun chiffre n'est officiellement cité), celle-ci devra a priori revoir ses ambitions (sauf si d'autres compensent la perte financière).

Comment réagit-on à Bruxelles et Namur ? La Région bruxelloise n'est pas demandeuse de réduire les missions princières : « *Il n'y a rien à ce sujet dans la note de politique générale du gouvernement*, nous dit le porte-parole de la nouvelle secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, Cécile Jodogne. *Nous prenons acte du souhait de la Flandre et nous attendons la réunion de concertation entre les Régions et le fédéral. Mais si une des Régions l'impose, il faudra y réfléchir.* » Et elle ajoute : « *Ces missions ont des retombées financières importantes pour les entreprises bruxelloises*

*et, dans le contexte économique, il ne faudrait pas réduire les efforts à l'exportation.* »

L'argument est aussi utilisé par le (toujours) ministre du Commerce extérieur wallon. « *Spécialement dans cette période économique difficile, nous déclarer Jean-Claude Marcourt, il faut voir comment renforcer nos entreprises à l'exportation plutôt que d'en faire une question idéologique.* » Rien n'est prévu dans l'accord de gouvernement wallon à propos du nombre de missions. Mais Marcourt est partisan, on le sait, d'une mission économique/visite d'Etat annuelle présidée par le Roi ; si elle se concrétisait, il accepterait de voir « *s'il*

**Didier Reynders « envisage de faire une 3<sup>e</sup> mission, en fonction des demandes des entreprises »**

*faut passer à trois missions princières* ». Mais, précise-t-il, « *je trouverais dommage, pour des questions idéologiques, de se priver de missions qui satisfont les entreprises du Nord, du Sud et du centre. Dans 80 % des cas, la présidence d'un membre de la famille royale apporte un plus à la notoriété de la mission et à la capacité d'avoir des rendez-vous supérieurs avec les entreprises.* »

Le ministre fédéral des Affaires étrangères, Didier Reynders, va plus loin. « *Il se réjouit que l'on maintienne deux missions princières au niveau des Régions, nous explique son porte-parole, parce que l'on craignait qu'il n'y en ait plus qu'une, voire plus du tout.* » Mais : « *On envisage d'en faire une troisième. Peut-être de moindre dimension, en fonction des demandes des entreprises et avec la ou les deux Régions qui*

*le souhaite(nt). Il faudrait voir comment la financer : par la ou les Régions concernée(s), les entreprises demanderesse et peut-être les Affaires étrangères en fonction des économies réalisées avec deux missions.* »

L'idée peut-elle séduire les Régions ? « *Si Didier Reynders n'était pas ministre démissionnaire, je le rencontrerais volontiers pour voir sur quelle base il propose cela*, répond avec une pointe d'ironie Jean-Claude Marcourt, qui rappelle que le Commerce extérieur est une compétence régionale. *On verra ce que le MR pourra négocier avec ses trois partenaires flamands fédéraux, qui sont les mêmes qu'au gouvernement flamand, et quelle sera l'attitude du futur ministre des Affaires étrangères.* »

On discutera aussi du dossier le 25 septembre, au conseil d'administration de l'ACE. « *Pour nous, l'important est d'écouter les entreprises*, explique la directrice adjointe de l'ACE, Fabienne L'Hoost. *Et jusqu'ici, l'Unizo, l'UWE et la FEB ont dit que réduire à deux missions n'était pas une mesure qui répondait à leurs besoins. Notre position est donc, qu'idéalement, ce serait bien de garder quatre missions. Mais l'ACE est financée par d'autres et devra se plier aux décisions prises.* »

Les missions prévues en octobre (Colombie-Pérou) et novembre (Malaisie) 2014 ne sont pas compromises ; mais celles de mars (Qatar) et mai (Brésil) 2015 devront être confirmées par le prochain gouvernement. Sans oublier d'éventuelles conséquences sur les 38 emplois de l'ACE. « *S'il y a une diminution conséquente d'une ou plusieurs dotations*, dit Fabienne L'Hoost, *il faudra prendre les décisions qui s'imposent.* » ■

MARTINE DUBUISSON